

1. Espérance de vie

Définition et mesure

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années qu'un individu peut espérer vivre sur la base des taux de mortalité en fonction de l'âge prévalant dans un pays donné, une année donnée. Elle ne tient donc pas compte d'éventuelles baisses ultérieures des taux de mortalité par âge. Les pays mesurent l'espérance de vie de leurs habitants selon des méthodes qui ne sont pas tout à fait identiques. Ces différences méthodologiques peuvent affecter la comparabilité précise des résultats obtenus. En effet, selon la méthode retenue, la mesure de l'espérance de vie peut varier légèrement.

Les données relatives à l'espérance de vie se rapportent à l'année 2008, sauf pour la Belgique, le Canada, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis, tous pays pour lesquels elles se rapportent à 2007 ; et le Chili, la France, le Mexique, les Pays-Bas et la Suède, pays pour lesquels elles se rapportent à 2009. La variation de l'espérance de vie se calcule sur la période 1983-2008, sauf pour les pays pour lesquels le dernier chiffre connu est de 2007, auquel cas c'est l'année retenue.

Les données relatives au revenu des ménages et aux inégalités de revenu sont examinées avec les indicateurs GE1 et EQ1.

Le coefficient de Gini est une mesure de l'inégalité des revenus. Les valeurs vont de 0 – égalité parfaite – à 1 – l'ensemble des revenus allant à une seule personne.

L'espérance de vie à la naissance est désormais supérieure à 79 ans, en moyenne, dans la zone de l'OCDE (partie A, HE1.1). Cependant, il y a un écart de neuf ans entre le pays où l'espérance de vie est la plus élevée, le Japon, et celui où elle est la plus basse, la Turquie. Parmi les autres pays où l'espérance de vie est élevée, on citera la Suisse et l'Australie. Les pays nordiques se trouvent assez également répartis sur tous les segments de la distribution, ce qui est inhabituel pour ces pays vis-à-vis d'un indicateur social. En plus du Mexique, les pays où l'espérance de vie est comparativement faible sont notamment les pays d'Europe orientale.

Sur la période de 25 ans comprise entre 1983 et 2008, l'espérance de vie a augmenté en moyenne d'environ six ans (partie B, HE1.1). L'augmentation moyenne de l'espérance de vie au cours des 25 dernières années s'est accompagnée d'une forte réduction des écarts entre pays. C'est en Turquie et en Corée que l'augmentation de l'espérance de vie a été la plus forte et aux États-Unis qu'elle a été la plus faible. L'évolution s'explique, en particulier, par une convergence notable des taux de mortalité infantile des différents pays (voir HE2). Mais les personnes âgées vivent également plus longtemps. L'espérance de vie à un âge avancé a notablement augmenté grâce aux innovations médicales, dans le traitement des cardiopathies, par exemple. Dans tous les pays, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Cependant, l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes s'est généralement réduit au cours des 25 dernières années.

La progression du revenu médian des ménages sur la période n'a pas été un élément déterminant dans le gain d'espérance de vie (HE1.2). Les pays qui ont enregistré une forte progression du revenu disponible médian des ménages n'ont pas systématiquement enregistré des gains supérieurs en termes d'espérance de vie par rapport aux pays dans lesquels la progression du revenu disponible médian a été moindre, au cours des 25 dernières années.

De même, il n'y a pas de lien entre l'accentuation des inégalités de revenu entre les ménages et l'évolution de l'espérance de vie sur la dernière génération au niveau des pays (HE1.3). Au total, ni la progression du revenu médian des ménages, ni l'accentuation des inégalités de revenu n'ont clairement constitué une contrainte pour les pays en termes d'amélioration de l'espérance de vie. Les graphiques HE1.2 et HE1.3 mettent en garde contre le risque qu'il y aurait à appliquer une relation économique simple entre le revenu disponible des ménages ou les inégalités de revenu et l'espérance de vie.

Pour en savoir plus

OCDE (2009), *Panorama de la santé 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

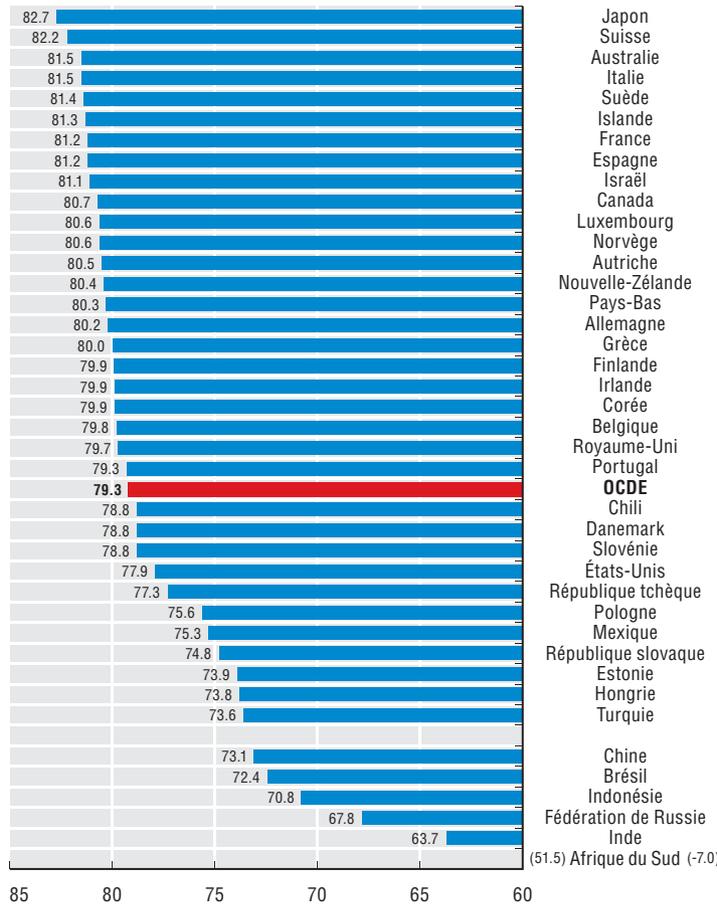
Notes des graphiques

Graphique HE1.1 : 2009 pour le Chili, la France, le Mexique, les Pays-Bas et la Suède ; 2007 pour la Belgique et le Canada ; et 1990 pour le Chili, 1989 pour l'Estonie et 1987 pour la Slovaquie au lieu de 1983.

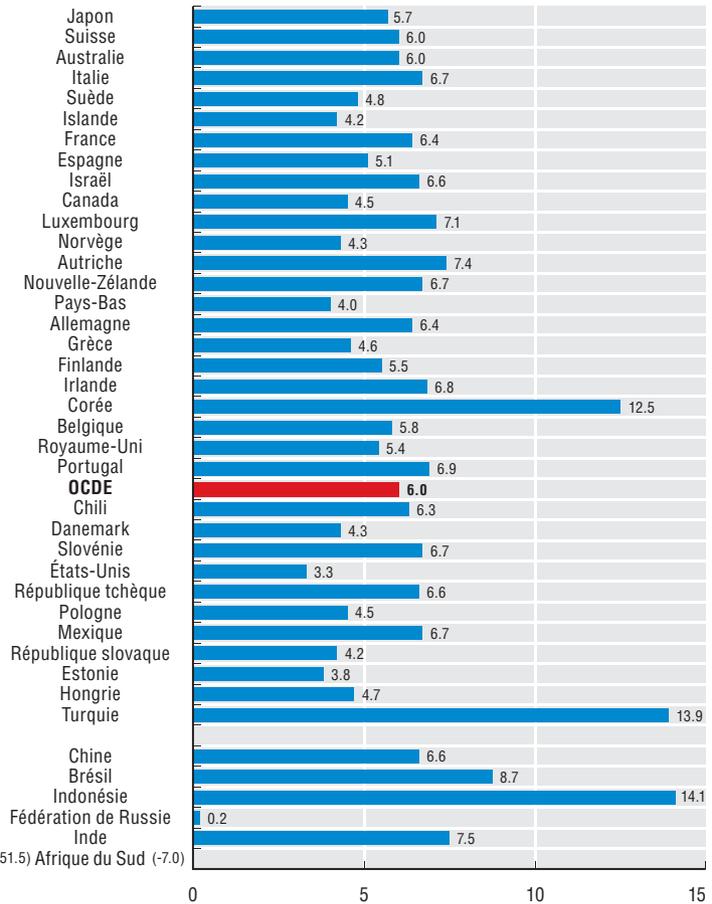
Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

HE1.1. L'espérance de vie à la naissance a considérablement augmenté dans les pays de l'OCDE

Partie A. Espérance de vie à la naissance en 2008 ou dernière année connue (↘)

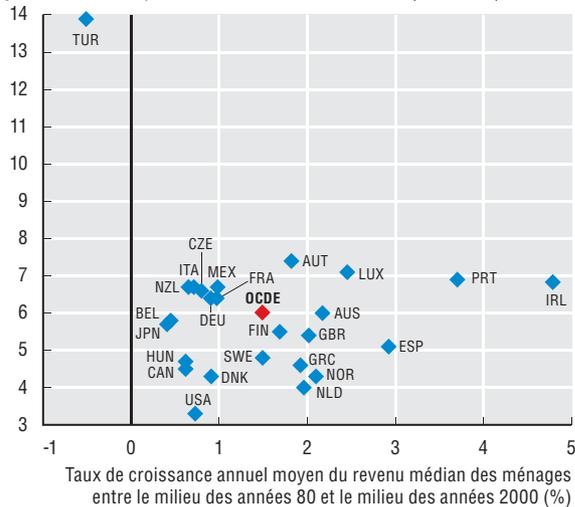


Partie B. Augmentation de l'espérance de vie entre 1983 et 2008 (en années)



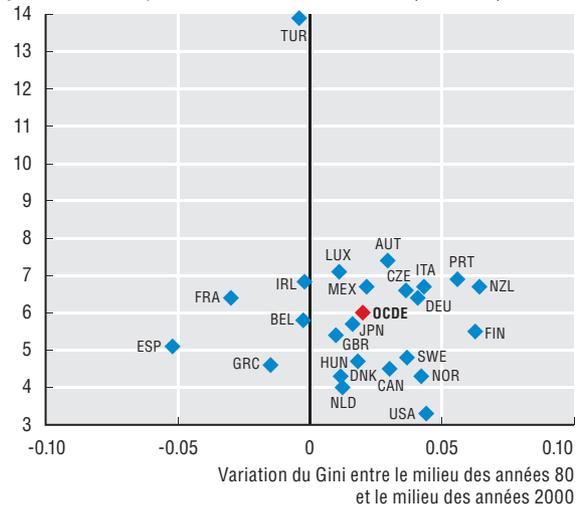
HE1.2. Pas de relation entre l'augmentation de l'espérance de vie et l'augmentation des revenus

Augmentation de l'espérance de vie entre 1983 et 2008 (en années)



HE1.3. Pas de relation entre l'augmentation de l'espérance de vie et l'évolution des inégalités de revenu

Augmentation de l'espérance de vie entre 1983 et 2008 (en années)



Source : OCDE (2010), *Éco-Santé OCDE 2010*, Éditions OCDE, Paris (www.oecd.org/sante/ecosante), et *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté* (www.oecd.org/els/social/inegalite). Pour les pays non membres de l'OCDE : *Base de données sur la population des Nations Unies – Perspectives de la population mondiale : Révision de 2008* (<http://esa.un.org/UNPP>).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932382919>



Extrait de :
Society at a Glance 2011
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Espérance de vie », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-21-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.